

Jean-Pierre Sueur est intervenu à quatre reprises, au sujet des rapports entre l'État et les Départements, au sujet de l'adoption et enfin pour défendre l'inscription de l'inceste dans le droit pénal.

Lire ses interventions :

- >> [Dans la discussion générale](#)
- >> [Sur les rapports entre l'État et les Départements](#)
- >> [Sur l'adoption simple](#)
- >> [Sur l'inscription de l'inceste dans le code pénal](#)

- >> [Lire aussi le communiqué de presse](#)

.